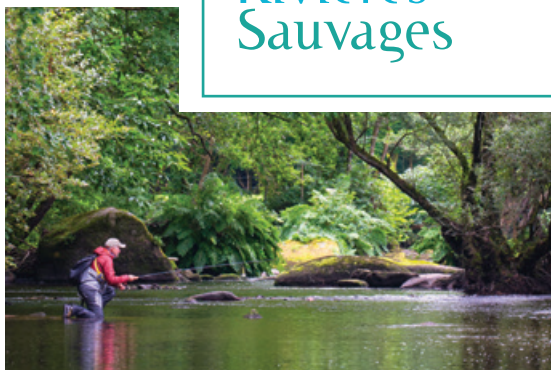




Rivières
Sauvages

LE LÉGUER, UNE RIVIÈRE SAUVAGE EN BRETAGNE
« UNE VALLÉE AUX MULTIPLES RICHESSES À PRÉSERVER »

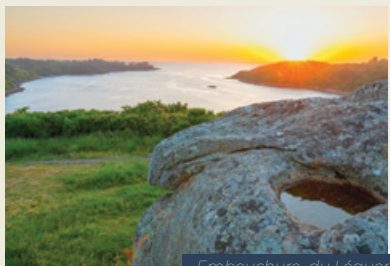


LÉGUER, QUI ES-TU ?

Fleuve côtier typique de Bretagne Nord, aux eaux couleur de thé, le Léguer est une rivière de première catégorie qui naît à environ 300 mètres d'altitude sur les contreforts des monts d'Arrée et termine sa course dans la Manche à hauteur de la Ville de Lannion.



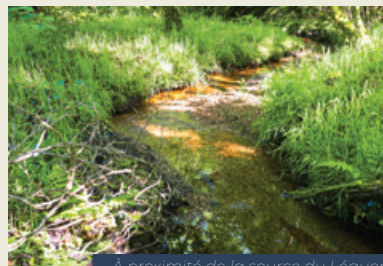
Son cours principal s'étend sur environ 60 km et est alimenté par de nombreux affluents. Grâce à la diversité et la richesse des milieux rencontrés, le faible impact des activités anthropiques et son caractère naturel, le Léguer amont et son principal affluent, le Guic, sont devenues les premières rivières de Bretagne labellisées « Site Rivières sauvages », en 2017. Adossé au label, un plan d'action « Rivière Sauvage » a été défini pour préserver le Léguer. Il est porté et mis en œuvre par Lannion-Trégor Communauté (structure coordinatrice), Guingamp-Paimpol Agglomération, An Dour et le syndicat de Goas koll Traou Long.



Embouchure du Léguer



Prairies de Kernansquillec



À proximité de la source du Léguer

QUE CACHES-TU ?

Cette rivière sauvage abrite un grand nombre d'espèces indicatrices de milieux naturels préservés. Parmi ces espèces, on peut trouver :



Poisson migrateur emblématique du Léguer et quelques autres cours d'eau bretons, le saumon, après une période marine, remonte la rivière pour se reproduire et pondre ses œufs sur les frayères où il est né quelques années auparavant.



La truite fario remonte les rivières en hiver pour se reproduire. La femelle pose quelques milliers d'œufs sur un nid de graviers, appelé frayère. Elle aime les eaux vives, bien oxygénées, et fraîches et est très sensible aux perturbations physiques et chimiques de l'eau.



La loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique au pelage dense, réputé pour son agilité dans l'eau. Elle vit principalement dans les rivières, lacs et zones humides, où elle chasse poissons et invertébrés. Espèce protégée, elle joue un rôle clé dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques.



L'escargot de Quimper est un escargot d'assez grande taille habitant les zones boisées de la Basse-Bretagne et de la cordillère Cantabrique. En raison de cette distribution très particulière et limitée, l'espèce bénéficie d'un statut de protection en France et en Europe.

QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT ?

Le bassin versant est un territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux entre les différents bassins. Ces lignes sont des frontières naturelles dessinées par le relief : elles correspondent aux lignes de crête.

Le bassin versant du Léguer s'étend sur une surface d'environ 500 km² sur laquelle s'écoulent près de 1000 kilomètres de cours d'eau (Le Léguer, ses affluents et sous-affluents).



BASSIN VERSANT
Vallée
du Léguer

LÉGENDE CARTE

- Tronçons labellisés Site Rivières Sauvages
- Réseau hydrographique

DÉFINITION DE L'HYDROMORPHOLOGIE

L'hydromorphologie est la science qui étudie l'origine et l'évolution des formes des cours d'eau. La rivière en crue creuse son lit (c'est l'érosion) transporte les sédiments (blocs, galets, sables) puis les dépose plus loin. Ce processus modèle une diversité de formes tout au long du cours d'eau : cascades, vasques, rapides, méandres, bancs de galets, plages...

Le moteur de ces dynamiques est la rivière en crue, montée soudaine des eaux suite à de fortes précipitations. Elle donne la vitesse et la force à la rivière pour mettre en mouvement les sédiments.

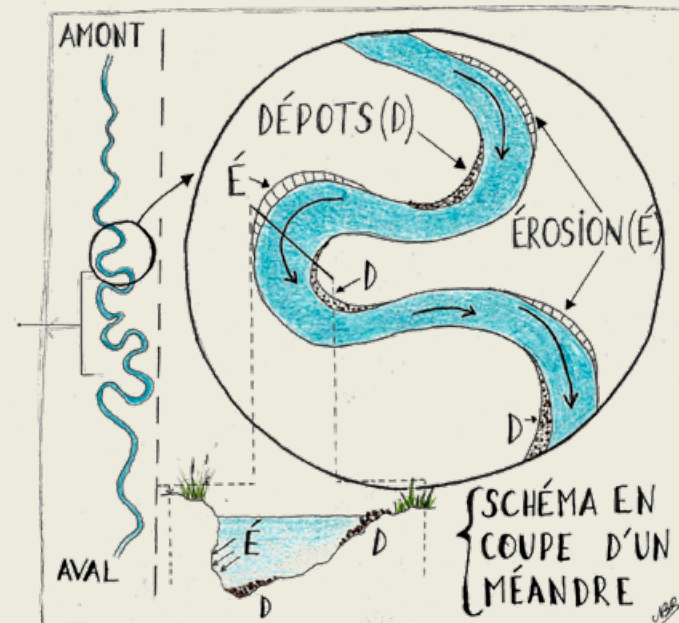
UNE RIVIÈRE SAUVAGE



Légende

- ① Ripisylve (forêt alluviale)
- ② Dépôt de sédiments
- ③ Affluent
- ④ Zones humides
- ⑤ Rapides (radiers)
- ⑥ Bras mort (ancien méandre)
- ⑦ Bois mort
- ⑧ Banc de galets

SCHÉMA DU PROCESSUS D'ÉROSION ET DE DÉPÔT DES SÉDIMENTS DANS UN COURS D'EAU



LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

C'est la libre circulation des sédiments et des populations piscicoles, d'une part entre l'amont et l'aval de la rivière et d'autre part entre ses berges et son lit. Seuils, barrages, digues, enrochements des berges entravent ce bon fonctionnement et limitent la création d'une diversité de milieux.

Attention : On peut penser : « un caillou, c'est inerte, il n'y a pas de vie dedans ». Or les bancs de galets sur les berges et au fond du lit de la rivière abritent une faune et une flore riches. Ainsi leur manipulation en grand nombre pour construire des barrages de galets sur la rivière ou des empilements (cairns) détruit ces milieux et perturbe ses habitants.



Effacement ancien seuil des papeteries Vallée



Prise d'eau de Traou Long réaménagée pour rétablir la continuité



Saumon tentant de franchir un déversoir



Vestiges du barrage de Kernansquillec

UNE RIVIÈRE VIVANTE

Grâce à son bon fonctionnement hydromorphologique, le Léguer se compose donc d'une grande diversité de formes et de faciès. Ceux-ci se caractérisent par des habitats aux écosystèmes différents et de qualité, permettant le développement et l'épanouissement d'une biodiversité riche. Regardons de plus près cette rivière à multiples facettes :

Bourbriac :
À proximité des sources
du Léguer (km 0)



Plounévez-Moëdec ;
Ancien barrage de Kernansquillec (km 26)



Trégrom : site de la plage de Trégrom (km 31.5)



Ploubezre : Prise d'eau de Keriell (km 45.6)



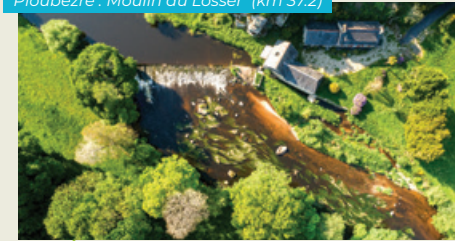
Louargat :
Léguer en forêt de Coat an Hay (km 15.5)



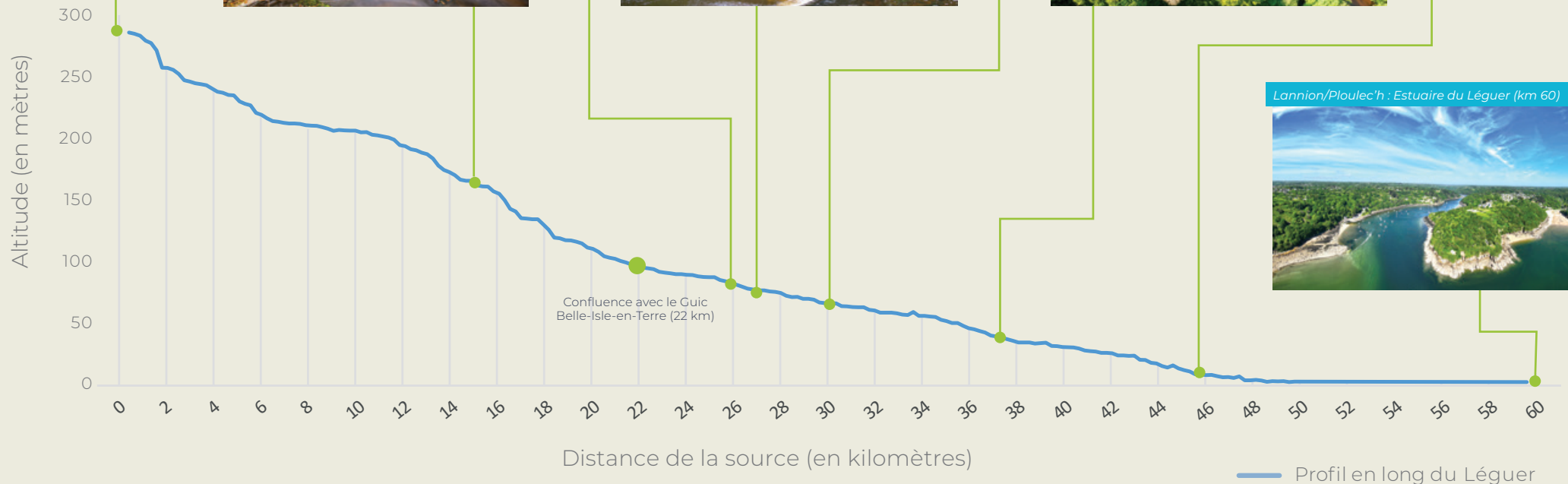
Trégrom : Prise d'eau de Traou Léguer (km 27.5)



Ploubezre : Moulin du Losser (km 37.2)



Lannion/Ploulec'h : Estuaire du Léguer (km 60)



TRAVAUX DE RENATURATION DU LÉGUER ET DU GUIC

Depuis des siècles, l'Homme aménage les cours d'eau pour les rendre plus « dociles » et répondre à ses différents besoins (ressource en eau, transport, énergie...).

Le Léguer et le Guic, n'ont pas échappé à ces aménagements anthropiques. Mais depuis plus de 20 ans, des efforts sont menés pour rendre leurs cours plus naturels, avec comme plus bel exemple, l'arasement du barrage de Kernansquillec, premier barrage hydro-électrique détruit en France sur une rivière à poissons migrateurs, en 1996. Plus récemment d'autres travaux de restauration de la continuité écologique et de renaturation des cours d'eau ont été menés. Ce travail se poursuit dans le cadre du plan d'action Rivière Sauvage.



Seuil du moulin Guerson avant



Zone amont du moulin Guerson après



Traou Hi

Restauration de la continuité écologique

Travaux effectués (2016) :

- Arasement total d'un ancien seuil en amont du moulin Guerson.
- Mise en place d'un radier répartiteur pour la création d'un bras secondaire paysager à la place de l'ancien canal d'amené.
- Démolition des anciens bassins de la pisciculture.

Objectifs de la restauration :

Rétablissement de la continuité écologique d'un des seuils les plus problématiques du Guic. Les travaux effectués permettent aux poissons migrateurs de remonter plus facilement vers les frayères en amont. Ils ont également favorisé le transit sédimentaire et la récupération d'habitats naturels.

Maître d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté

Subventions : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Bretagne

Restauration de ripisylve

Travaux effectués (depuis 2023) :

Protection de berges par décalage de clôtures et plantation d'essences ligneuses adaptées aux berges de rivière sur plusieurs centaines de mètres où la ripisylve était absente

Objectifs de la restauration :

Reconstituer une ripisylve saine qui jouera ses différents rôles hydriques et biologiques pour une rivière plus fonctionnelle

Maître d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté, avec cofinancement de la régie publique An Dour

Subventions : Département des Côtes d'Armor, Région Bretagne



Renaturation morphologique

Travaux effectués (2024) :

- Effacement de l'ancien seuil du moulin de Traou Hi, reprise du tracé du Léguer.
- Enlèvement des anciens canaux d'amenée et de fuite du moulin et reprofilage des berges en pente douce, gestion des massifs de renouées du Japon,
- aménagement d'un gîte à chauve-souris dans l'ancienne chambre de la turbine.

Objectifs de la restauration :

Restaurer la continuité écologique et améliorer l'ensemble des fonctionnalités du cours d'eau sur environ 600 m auparavant artificialisés. Renaturation globale du site.

Maître d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté

Subventions : Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Lutte contre des plantes exotiques envahissantes

Travaux effectués :

- Arrachage et débroussaillage de balsamine de l'Himalaya par entreprise d'insertion et chantiers bénévoles
- chantiers d'enlèvements de massifs de renouée du Japon

Objectifs de la restauration :

retrouver une ripisylve naturelle et plus adaptée à la stabilisation des berges.

Maîtres d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté, (avec cofinancement An Dour), Guingamp-Paimpol Agglomération

Subventions : Département des Côtes d'Armor, Région Bretagne



LA PRÉSERVATION D'UNE RIVIÈRE, UN EFFORT COLLECTIF

Le label «Site Rivières Sauvages» invite à fédérer l'ensemble des acteurs du bassin versant du Léguer pour préserver le Léguer et ses affluents.

Ce label obtenu pour le Léguer amont et le Guic, en 2017, a pu être renouvelé en 2023 sur les mêmes tronçons. Le plan d'action Rivière Sauvage, élaboré et associé au programme de l'Eau du bassin versant Vallée du Léguer, doit permettre de préserver la naturalité de ces cours d'eau et d'envisager l'extension du label dans la partie aval du Léguer à terme.

Plan d'action Rivière Sauvage :

Coordination : Lannion-Trégor Communauté

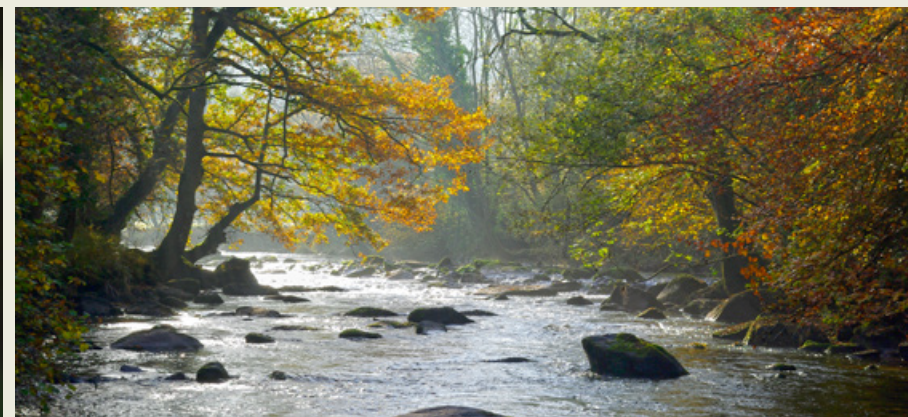
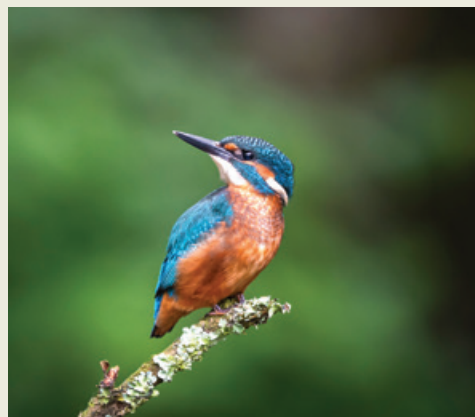
Maitres d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté
Guingamp-Paimpol Agglomération

Cofinanceurs locaux : Service public de l'eau An Dour
Syndicat d'eau Goas koll Traou Long

La plupart des actions menées bénéficient de divers soutiens financiers : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Bretagne, Département des Côtes d'Armor, Europe et Etat

Depuis quelques années, une opération de mécénat territorial a permis de réaliser des actions soutenues par des financements de mécènes privés (entreprises et particuliers)

Soutenez les actions de préservation du Léguer!



En savoir plus sur le Léguer et les actions menées :
www.vallee-du-leguer.com

En savoir plus sur le label « Site Rivières Sauvages » :
www.rivieres-sauvages.fr

Responsable de publication : Annie Bras-Denis

Conception : Openscop, Publitregor

Crédits photo : Samuel Jouon, Guillaume Godier (Normandie-Drone)
La lanterne pour l'Office de Tourisme Côte de Granit Rose
Pelikul pour l'Office de Tourisme Côte de Granit Rose

Actions portées par :



Syndicat de
GWAZH KOLL
TRAOU LONG

Plaquette élaborée en partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Côtes d'Armor
le Département

